

Avenir
Engagement
Services
Accompagnement



CONVENTION

« le renouvellement des générations à travers l'installation des jeunes agriculteurs et l'accueil des jeunes hors cadre familial constitue l'un des axes prioritaires pour la Chambre d'agriculture, renforcé depuis 2011 par l'obtention de la mission de service public Transmission-Installation. Cette convention concrétise notre volonté de conserver la première richesse de notre agriculture : des actifs nombreux ».

Jacques MOLIERES,
Agriculteur et Président de
la Chambre d'Agriculture
de l'Aveyron

➲ Un conseil personnalisé en amont de l'installation par le service élevage

En bovins viande, bovins lait, ovins viande et caprins : réalisation systématique d'un audit d'élevage en amont de l'étude prévisionnelle d'installation sur l'exploitation d'accueil

➲ Un suivi de l'installation par le service élevage pour les JA installés depuis moins de 3 ans

- En **bovins viande et lait** : réalisation d'un audit d'élevage 1 fois sur les 3 ans
- En **caprins** réduction de 50% sur le coût de suivi chevrettes pendant 1 an
- En **ovins lait** remise de 100 € par option pour les nouveaux suivis pendant 2 ans :
 - plan alimentation avec suivi spécifique (PAS)
 - suivi maîtrise cellules
 - suivi sol fourrage
 - diagnostic exploitation
 - Vénus
- En **porcs** réduction de 100 € par an sur 3 ans pour le suivi GTT-GTE

➲ Des réductions de prestations avantageuses

En amont de l'installation

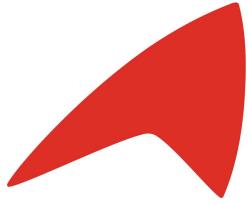
- Réduction de 50% du coût d'une étude de projet réalisée 12 mois avant un PDE (sous la forme d'un « avoir » sur le coût du PDE)
- Un tarif du PDE adapté et à coût réduit en comparaison des autres interventions de conseil
- Remise de 25% sur la première prestation bâtiment, intitulée point clé du projet bâtiments

En aval de l'installation

- 2h de conseils/an pendant 3 ans pour réaliser la télé-déclaration PAC si adhésion à Suivi JA Plus
- Réduction de 50% du tarif de base suivi sanitaire « Fromages fermiers » la première année, puis 25 % la 2^{ème} année
- 1 an d'abonnement gratuit à la revue GTI

Le Président
Chambre d'Agriculture Aveyron

Le président
Jeunes Agriculteurs Aveyron



Qui sommes nous ?

Crée le 3 janvier 1924, la Chambre d'agriculture de l'Aveyron remplit les missions que la loi et les règlements lui attribuent :

- des missions de service et de conseils pour les agriculteurs et leurs organisations,
 - la représentation auprès des Pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) des intérêts généraux de l'agriculture légitimée par sa composition issue d'élections.

La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron s'est organisée en 6 Comités régionaux pour répondre à un double objectif :

- **Proximité** avec les agriculteurs et les collectivités locales
 - **Cohérence départementale** entre les services de la Chambre mais aussi avec les autres Organisations Professionnelles Agricoles.

Dans chacun des comités, une équipe professionnelle assure la remontée des besoins du territoire, et définit ses actions prioritaires dans le cadre des objectifs départementaux. Au quotidien, une équipe technique composée de Conseillers et de Techniciens est à votre service pour vous accompagner lors de votre installation et de vos projets de développement.



Comment nous contacter ?

Comités de développement agricole

Nord Aveyron	05 65 51 10 50
Rodez Nord	05 65 67 88 70
Ségala	05 65 71 37 00
Villefranchois	05 65 45 27 74
Vallée Aveyron Lévézou	05 65 70 68 91
Sud Aveyron	05 65 98 16 00

Siège à Rodez 05 65 73 79 00

TERRES d'AVENIR